

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 11 avril 2017 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARTINE COLOMBIER,
coprésidente habitante



FREDERIC JEAN,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

► Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Rue de Savoie** : les conseillers de quartier signalent la vitesse excessive des véhicules. Le policier municipal se rapprochera du service voirie pour qu'un radar pédagogique soit posé dans ce secteur.

• **Croisement Jules Verne/Rue du Mont Blanc** : les mêmes remarques sont formulées

• **Rue Paul Verlaine** : des riverains évoquent des cambriolages et demandent comment ces faits ont été traités par la police. Le policier municipal indique que c'est la police nationale qui est compétente pour ce type de faits. Des équipages patrouillent jour et nuit dans le secteur. Le policier rappelle qu'il faut contacter le 17 en cas d'urgence et la police municipale au 04 78 20 00 95 y compris la nuit.

Place de Manissieux : des riverains évoquent des regroupements de personnes qui provoquent des nuisances et souhaitent savoir si des actions de prévention/médiation auprès des jeunes peuvent être menées. Le policier précise que de nombreuses démarches ont été mises en œuvre par les équipages et par la Ville. La procédure du rappel à l'ordre a été mise en place par le Maire. Il est rappelé aussi que la place est vidéo surveillée.

► Présentation et point sur les groupes de travail

• **Construction d'un merlon le long de l'A43**: une discussion est en cours entre la Ville

et l'AREA depuis plusieurs années pour la réalisation d'un merlon qui permettrait de limiter les nuisances pour les maisons environnantes. Selon les études acoustiques réalisées en 2013, l'AREA n'a pas d'obligation de construire ce merlon. L'idée portée par la Ville est de développer un partenariat avec un professionnel qui mettrait à disposition de la terre, à titre gratuit, pour la construction de cet édifice. Pour le moment, l'AREA n'est pas favorable à cette proposition et milite pour une autre solution plus couteuse pour la Ville. Les riverains indiquent qu'ils pourraient mener une opération de communication pour faire réagir l'AREA. La Ville rencontrera l'AREA prochainement pour avancer sur ce dossier.

• **Mode de déplacements doux**: Frédéric Jean apporte des précisions sur la Maison du Vélo qui pourrait ouvrir ses portes près du lycée Condorcet au 1^{er} trimestre 2018. Il s'agit d'un espace où il sera possible de s'informer sur la pratique du vélo, de louer et de participer à des ateliers de réparation de vélos. Il annonce également la fermeture du chemin de Saint-Martin aux automobilistes tous les dimanches de l'année et rappelle que la priorité de la Ville consiste dans l'entretien et la création de nouvelles pistes cyclables.

Frédéric Jean évoque aussi les travaux d'aménagement à venir chemin de la Fouillouse en lien avec la réalisation d'une partie de la liaison verte communale (chemin Henri Chrétien). Des rondinots seront mis en place pour sécuriser le cheminement piéton.

• **Déploiement de la fibre optique**: les conseillers de quartier demandent un calendrier précis du déploiement afin que les riverains puissent s'organiser pour l'installation gratuite de la fibre dans les lotissements.

Le Maire a adressé récemment un courrier au chef de projet chargé du déploiement de la fibre à SFR pour lui rappeler qu'il est souhaitable que l'entreprise réponde aux questionnements de nombreux san-priods sur ces opérations.

• **Collège la Xavière**: la référente du groupe rappelle les principales informations apportées lors de la réunion du 22 février dernier avec tous les partenaires, à savoir :

Le collège pourra accueillir 480 élèves à raison de 30 élèves par classe. Le collège souhaite que les enfants san-priods représentent 70% de ses effectifs.

La rentrée 2017 s'effectuera dans des bâtiments modulaires sur la réserve foncière, en rez-de-

chaussée : 2 seront destinés aux classes et 1 au restaurant scolaire. Cela permettra de démarrer la construction, et l'intégration des élèves dans les classes au fur et à mesure qu'elles seront opérationnelles. Un dépôt de permis est nécessaire y compris pour ces structures modulaires. Et à la rentrée 2018, 4 classes en «dur» seront construites

À terme, dans 8 ans environ, il est envisageable qu'un lycée soit construit sur la réserve foncière. L'architecte a été attentif à l'harmonie et à l'intégration paysagère avec la copropriété Ambroise Paré et l'école Mi-Plaine.

Sur le terrain appartenant à la Ville, est envisagée la construction d'un terrain multisports.

Aussi, pendant les travaux, avec l'accord de la Ville, les élèves bénéficieront de terrains et salles municipales pour la pratique du sport.

L'entrée du collège se fera rue Clémenceau selon les horaires de cours suivants : 8h - 16h30 avec de l'étude prévue le soir

Concernant le stationnement, il se fera le long de la rue Ambroise Paré et un parking privatif de 40 places est prévu pour le personnel du collège.

Du point de vue du plan de circulation, la Ville a demandé à la Métropole et au Sytral de réaliser une étude pour voir quels étaient les aménagements à mettre en œuvre. Aussi, les trottoirs rue Clémenceau seront refaits.

• **Voie verte chemin de Saint-Bonnet de Mure**: la Métropole a présenté un avant-projet à la Ville très récemment. Il reprend les orientations qui avaient été partagées avec les riverains. Une réunion aura lieu pour le présenter au groupe de travail issu du conseil de quartier et à l'ensemble des riverains.

• **Commission de concertation antennes relais**: la commission se réunira très prochainement suite aux dépôts de nouveaux dossiers par les opérateurs.

• **Déclassement A6/A7 : shunt de Manissieux**: les conseillers de quartier évoquent leur inquiétude sur les conséquences sur la qualité de vie des riverains de cette décision prise par le Président de la Métropole. Ils souhaitent qu'il y ait une coordination entre la mobilisation des habitants et celle des élus municipaux. Frédéric Jean évoque la réunion d'information sur ce sujet qui a eu lieu le jeudi 18 mai salle Millan.

• **Stationnement quartier de Manissieux**: une conseillère de quartier ▼

évoque la problématique du stationnement à proximité des restaurants du quartier au moment du déjeuner. Il serait souhaitable que la police municipale sensibilise les automobilistes dont le stationnement peut présenter une gêne pour les riverains. Un panneau d'information pourrait également rappeler le nombre de places de stationnement dans le secteur.

Un riverain évoque aussi la question des parents qui se garent à proximité de l'arrêt de bus rue Jules Verne, ce qui est dangereux. Ils pourraient être incités à se garer plus loin.

• **Aménagement aire jeux d'enfants place Honoré de Balzac**: un groupe de conseillers de quartier s'était mobilisé en 2012 pour recueillir l'avis des habitants sur l'opportunité de créer une aire de jeux pour les jeunes enfants à proximité du skatepark. Plusieurs projets avaient été proposés qui prenaient aussi en compte la nécessité de mieux sécuriser et valoriser cet équipement pour les adolescents. Les conseillers souhaitent reprendre leur réflexion en lien avec les services de la Ville.

➤ Tableau de bord

- **Les conseillers de quartier ne sont pas d'accord avec la position de la Métropole qui n'est pas favorable à la mise en place d'un stop** à l'intersection Jules Verne/Alphonse Daudet. La Métropole indique en effet que l'arrêté prévoyant ce stop a été abrogé lors de la construction de la place de Manissieux et du plateau surélevé. C'est le régime de priorité à droite sur la rue Jules Verne qui doit s'appliquer.

- **Chemin de la Fouillouse**: ils signalent que les dos-d'ânes ne sont pas éclairés la nuit.

➤ Point locaux associatifs : salle Equinoxe et salle Milan

- **Concernant la salle équinoxe**, la Ville précise que la procédure de contentieux se poursuit. Un rapport de l'expert judiciaire est attendu courant avril. Monsieur le Maire a confirmé une réouverture pour la rentrée de septembre 2017. Les services de la Ville sont mobilisés pour cela.

- **Pour la salle Millan**, des créneaux existent pour l'école et des tapis ont été achetés récemment par la Ville pour des pratiques sportives. Ils sont entreposés dans le local où sont stockées des tables et des chaises.

➤ Point sur le dossier carrières

Un conseiller de quartier rappelle l'ouverture de la carrière de Saint-Bonnet de Mure, à proximité du secteur de la Fouillouse. La direction de la carrière souhaite rassurer les riverains et proposera courant juin une visite du site.

➤ Informations sur l'aménagement du Chemin de Mauquette

Des aménagements ont été réalisés récemment pour sécuriser le cheminement piéton. Les conseillers de quartier remercient les services de la Ville pour la rapidité de cette intervention et Stéphane Peillet pour le moissonnage du champ.

➤ Questions de voirie

- **Cheminement piétons entre la Fouillouse et Manissieux par la route de Toussieu**: les conseillers alertent une nouvelle fois sur la dangerosité de la route de Toussieu et demandent la mise en place d'aménagements.

La Ville les informe qu'un cheminement piéton sera réalisé au droit du maraîcher entre la rue Jules Verne et la rue Violette Leduc

- **Demande de passage en zone bleue de la rue Jules Verne**: les services de la Ville indiquent qu'il y a déjà une zone bleue sur la place de Manissieux et à proximité des commerces et que le reste de la rue n'est pas concernée par ce dispositif. Cela impliquerait des contrôles de la police municipale supplémentaires.

- **Sens de circulation de la rue Ambroise Paré et création d'une nouvelle route rue Lamartine/rue Jules Verne, derrière les impasses**: les conseillers de quartier demandent qu'une étude soit menée sur ce secteur et sur la rue du Capot ainsi qu'à l'angle Mont Blanc/Alpes. Il y aurait une problématique liée à la vitesse excessive des véhicules et à la circulation des bus scolaires.

➤ Point sur le dossier qualité de l'eau

La Ville est dans l'attente d'une rencontre avec un représentant du service eau du Grand Lyon, filiale de Véolia, concernant la qualité de l'eau et sa dureté notamment dans le secteur. Il est rappelé qu'il y a

deux sources de captage sur Saint-Priest, la principale étant celle des 4 chênes (nappe de l'Est Lyonnais qui vient du sud des Alpes). Les relevés indiquent 35° ce qui représente une eau dure sur eau froide mais dont le calcaire est accentué si on chauffe l'eau à plus de 50°.

L'autre champ captant est Crépieu Charmy, qui alimente 90% de la Métropole et qui sert d'apport du fait du volume insuffisant sur le captage des 4 chênes, d'où la disparité ressentie à Saint-Priest. Sur ce captage, les relevés indiquent une eau à 17/18°, dont moyennement calcaire, ce qui est beaucoup mieux.

Le service eau du Grand Lyon reçoit beaucoup de plaintes émanant d'habitants de Saint-Priest.

➤ Retour sur le nettoyage de printemps & Informations Mairie

Cette année, environ 500 habitants se sont mobilisés pour cet événement citoyen malgré des conditions climatiques difficiles. Dans le secteur de Manissieux/Mi Plaine/La Fouillouse, une vingtaine de personnes y ont participé.

- **Fête de la musique samedi 17 juin à partir de 16h, place de Manissieux** avec des concerts pop-rock dans le cadre du Festiv' AIL.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES

- **Rue du Terray, Rue de Savoie**: les conseillers de quartier demandent que les voiries qui seraient en très mauvais état, soient refaites.

- **Rue Clémenceau**: des reprises seraient à faire au niveau de la voirie suite aux récents travaux dans le secteur.

- **Rue Schoelcher**: des échanges sont en cours avec la Métropole sur la question de la propriété de cette voirie.

Une conseillère de quartier souhaiterait qu'une réflexion soit menée avec les autos écoles pour la rédaction d'une charte concernant leurs horaires de passage dans le secteur.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier":

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier

« Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., BOUGUERRA A., BOUTI S., **BOUVIER A.**, **BREURE C.**,

CALAMARD A., CHABERT J., **CIBBA P.**, **COLOMBIER M.**, CORNELOUP N., FAURE G.,

FAYET A., **FOREST F.**, **GOURRU-LESIMPLE G.**, **GRANDVAL G.**, JAMAIN J.,

LACROIX R., **LAFORT B.**, LEFEVRE L., MELCHIOR V., MOULIN L., PERALTA J., POMI D.,

REA M., ROMEND A., ROMERO C., **ROSE E.**, **THIRY C.**, VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.

